

VILLE DU BLANC-MESNIL
ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 19 DÉCEMBRE 2019 À 18H45
SALLE JOSEPH MIRGON

(Annexe à la convocation du 13 décembre 2019)

1. Signature du protocole d'engagements réciproques renforcés (PERR) des quatre contrats de ville de l'EPT Paris Terres d'Envol.
2. Centre de vacances de La Barre-de-Monts : Renouvellement de la convention d'occupation avec l'Office National des Forêts (ONF).
3. Adoption de la décision modificative n°1-2019 du budget principal de la Ville.
4. Adoption de la décision modificative n°1-2019 du budget annexe du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD).
5. Adoption de la décision modificative n°1-2019 du budget annexe du centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA).
6. Adoption de la décision modificative n°1-2019 du Budget annexe du Deux Pièces Cuisine (2PC).
7. Budget principal de la ville - Ouverture de crédits par anticipation budgétaire – Section investissement – Exercice 2020.
8. Ouverture de crédits par anticipation budgétaire – Subvention d'équilibre 2020 du budget du centre communal d'action sociale (CCAS).
9. Ouverture de crédits par anticipation budgétaire à l'association LE PLIE du Blanc-Mesnil – Exercice 2020.
10. Attribution d'une avance de subvention par anticipation budgétaire sur le budget primitif 2020 pour les associations sportives.
11. Constitution d'une provision pour risque lié à un différend avec le syndicat mixte des systèmes d'information (SII) au titre de la contribution 2019.
12. LE PLIE du Blanc-Mesnil – Approbation de l'avenant au protocole d'accord pour le PLIE 2020-2021.
13. Fonds d'initiative associative (FIA) 2019.
14. Fonds de participation des habitants (FPH) 2019.
15. PRE : Convention de reversement entre le centre communal d'action sociale et la Ville.
16. Attribution d'une indemnité de conseil au trésorier principal des finances publiques de la Ville, du CSAPA, du Deux Pièces Cuisine et du SSIAD du Blanc-Mesnil au titre de l'année 2019.
17. Acquisition de la parcelle AW 1010 sise 111, avenue Henri Barbusse auprès des ayants droits de madame Yvette Hutin-Mennecier.
18. Acquisition des lots 5, 8, 14 et 17 de la copropriété sise 12, rue Paul Legarrois, parcelle cadastrée AV 830 appartenant à monsieur et madame Shanthirasegaram Piratheepan.
19. Cession de la parcelle cadastrée AW 663p sise 15, rue Léo Delibes à monsieur Gérard Tang.
20. Actualisation de la longueur de la voirie communale.
21. Convention particulière de maîtrise d'ouvrage temporaire avec le SIGEIF pour l'enfouissement des réseaux de distribution publique de communications électroniques et d'éclairage public rue Massenet et la place Mozart.
22. Recours à un contractuel sur un emploi d'attaché territorial au titre de l'article 3-3-2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 pour les fonctions de responsable du pôle graphisme.
23. Recours à un contractuel sur un emploi d'attaché territorial au titre de l'article 3-3-2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 pour les fonctions de chargé d'études urbaines.
24. Modification du tableau des effectifs.
25. Attribution d'une subvention à l'ADGCL 93.
26. Attributions de subventions forfaitaires aux établissements du secondaire pour l'organisation de voyages et sorties pédagogiques au titre de l'année scolaire 2019/2020.
27. Attribution d'une subvention exceptionnelle au lycée Mozart pour l'organisation d'un voyage à Londres.
28. Attribution d'une subvention au collège Nelson Mandela pour l'organisation d'un concert académique de chant choral.
29. Avis sur une dérogation au repos dominical de commerces de détail accordée par le Maire pour l'année 2020.
30. Avenant n°2 à la convention d'objectifs et de moyens bucco-dentaire 2019 entre le Département de la Seine-Saint-Denis et la commune du Blanc-Mesnil.
31. Convention de partenariat entre le comité 93 de la ligue contre le cancer et la Ville du Blanc-Mesnil.
32. Régie de recettes relative à l'encaissement des frais d'inscription aux centres de vacances – Demande de remise gracieuse.
33. Rapport d'activités du SIGEIF – Année 2018.

Compte-rendu des décisions prises par monsieur le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Le Blanc-Mesnil,
le 13 décembre 2019

Thierry MEIGNEN,
Maire
Conseiller Régional d'Île-de-France